

DROIT DE LA CIRCULATION

écrit par Dennis_ Rombaut_ | juin 19, 2021

Avez-vous vu un flash lorsque vous dépassiez la limite de vitesse? Avez-vous reçu à tort une amende que vous souhaitez contester? Avez-vous été impliqué dans un accident de la circulation routière et votre assurance menace-t-elle d'intenter un recours? Nos spécialistes du droit de la circulation routière peuvent vous donner des conseils précis et vous assister devant le tribunal de police.

- défense pénale devant le tribunal de police;
- recours en défense;
- Art. 19bis-11 §2 de loi assurance obligatoire: « collision en chaine »;
- Art. 29 bis de la loi assurance obligatoire « usager faible de la route »;
- Art. 67 ter de loi sur la circulation routière : identification du conducteur;
- excès de vitesse;
- intoxication alcoolique et ivresse;
- dommage en cas d'accident de la circulation.